

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17276**

Intitulé

Expert en contrôle de gestion et pilotage de la performance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

ESC Force Ouest - Brest Business School | Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La certification Expert en contrôle de gestion et pilotage de la performance s'inscrit dans l'évolution de l'environnement technologique et économique des entreprises. Elle vise à former des cadres fonctionnels rattachés à la Direction d'une organisation (soit directement à la Direction Générale soit à la Direction Financière) ou des consultants capables de déployer des dispositifs de pilotage de la performance permettant d'articuler stratégie et opérations. Ces dispositifs reposent en particulier, sur la maîtrise des techniques de contrôle de gestion, des systèmes d'information et des technologies de l'information et de la communication.

Dans ce cadre d'action, l'Expert en contrôle de gestion et pilotage de la performance est garant de la production et de l'analyse de l'information de gestion nécessaire pour le pilotage de la performance. Il développe des dispositifs structurant le pilotage stratégique et conseille les dirigeants et les responsables opérationnels. Il produit et analyse de l'information financière et non financière pour aider les managers à prendre des décisions. Il développe les systèmes d'information adaptés à l'organisation. Pour mener à bien ces différentes missions, il travaille au sein d'équipes transversales ainsi qu'en mode projet.

La certification atteste d'un certain nombre de capacités au regard des activités mentionnées. Le diplômé est capable :

- de formuler des préconisations pertinentes en s'appuyant sur des outils de diagnostic stratégique et de planification
- d'identifier les indicateurs de pilotage stratégique et de piloter la performance de son entité organisationnelle par les processus
- d'accompagner le changement en s'adaptant à un environnement multiculturel
- de proposer une organisation des échanges entre centres de responsabilité
- de concevoir des tableaux de bord avec les managers et de les conseiller pour la mise en œuvre de plans d'action
- d'intégrer des indicateurs sociaux et environnementaux dans le pilotage des activités
- de travailler en équipe transversale en communiquant efficacement à l'écrit et à l'oral et en sachant adopter un comportement en adéquation avec des situations exceptionnelles (crise, urgence...)
- de piloter les coûts et les marges
- d'organiser la gestion budgétaire et le reporting
- de conduire un projet
- de choisir et de maîtriser l'utilisation des progiciels de gestion dédiés au pilotage de la performance (progiciel de gestion intégré, informatique décisionnelle, etc.)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Expert en contrôle de gestion et pilotage de la performance peut évoluer dans tous les secteurs d'activités du domaine marchand ainsi que dans les organisations à but non lucratif (organisations publiques, associations, etc.). Il peut également exercer ses fonctions dans le cadre de prestations de services en tant que consultant au sein d'un cabinet.

Contrôleur de gestion (autres appellations : conseiller de gestion, analyste de gestion d'entreprise).

- Contrôleur de gestion commercial
- Contrôleur de gestion industriel
- Contrôleur de gestion de projets
- Contrôleur de gestion groupe
- Contrôleur de gestion d'une unité de production
- Contrôleur budgétaire
- Responsable reporting
- Consultant
- Chef de projet en système d'information

Après quelques années d'expérience :

- Directeur du contrôle de gestion
- Directeur administratif et financier et du contrôle de gestion
- Manager d'un centre de profit, d'une division, d'une filiale, d'une PME

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le référentiel de certification comporte 4 composantes regroupées en blocs de compétences. Chacun de ces blocs de compétences fait l'objet d'une certification partielle. L'obtention des 4 certificats partiels permet l'obtention de la certification « Expert en contrôle de gestion et pilotage de la performance ».

Blocs de Compétences :

bloc 1 : Structurer le pilotage stratégique de l'organisation

bloc 2 : Accompagner les managers

bloc 3 : Organiser le pilotage financier

bloc 4 : Déployer et mettre en œuvre les systèmes d'information de gestion

Modalités d'évaluation des blocs:

Les capacités associées à chaque composante du référentiel sont évaluées dans le cadre de modules de formation. Ces modules donnent lieu à des évaluations sous forme d'études de cas, d'exercices d'application, de travaux pratiques (sur tableur, sur progiciel de gestion intégré et outil d'informatique décisionnel), de mise en situation professionnelle, de rapports, et d'épreuves orales. Elles sont également évaluées dans le cadre d'une mission en entreprise (au moins 4 mois). Cette expérience sert de support à la rédaction d'un mémoire de fin d'étude évalué par un jury composé d'enseignants-chercheurs et/ou formateurs. Le tuteur en entreprise évalue la qualité du travail réalisé dans le cadre de la mission ainsi que les aptitudes personnelles et professionnelles de l'apprenant.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		6 membres donc 3 professionnels
En contrat d'apprentissage	X		6 membres donc 3 professionnels
Après un parcours de formation continue	X		6 membres donc 3 professionnels
En contrat de professionnalisation	X		6 membres donc 3 professionnels
Par candidature individuelle	X		6 membres donc 3 professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		6 membres donc 3 professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en contrôle de gestion et pilotage de la performance" avec effet au 19 décembre 2006, jusqu'au 27 août 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en contrôle de gestion et pilotage de la performance" avec effet au 27 août 2016, jusqu'au 21 avril 2020.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[site internet](#)

Lieu(x) de certification :

ESC Force Ouest - Brest Business School : Bretagne - Finistère (29) [Brest]

Brest Business School

2 avenue de Provence

29200 BREST

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Brest Business School - 2 avenue de Provence - 29200 Brest

- DEMOS - 1 parvis de la Défense - Paris la Défense - 92000 Nanterre

Historique de la certification :